

SMS



- ➔ Test d'anglais, taux d'échec 88%.
- ➔ NEO : la mise en œuvre du produit MC n'est pas au point, 980 RDV font état de problèmes, soit 15% de plus que le mois dernier.
- ➔ Cityjet, filiale d'Air France poursuivie pour travail illégal. Elle devrait passer en jugement pour ne pas avoir déclaré en France une centaine de pilotes, hôtesse et stewards basés à Paris.
- ➔ La Direction insiste pour un essai hébergement Punta Cana en all-inclusive. L'objectif est de ne plus payer à terme les indemnités repas dans tous les hôtels en escale. Pour le SNPNC, c'est NON.
- ➔ Une décision pourrait être prise en novembre sur le lancement d'une quatrième campagne de recherche de l'épave de l'Airbus A330-200 d'Air France, disparu le 1er juin 2009 dans l'Océan Atlantique lors d'un vol Rio-Paris

Touche pas à mon GP



D'un côté, une Direction qui remet en cause les GP et plus particulièrement les R1. De l'autre, un projet de loi qui, appliqué à la lettre, pourrait remettre en cause nos GP.

En effet, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2011 prévoit la disposition suivante : « Toute somme ou avantage alloué à un salarié en raison de son activité professionnelle par une personne qui n'est pas son employeur est une rémunération au sens de l'article L.242-1 ».

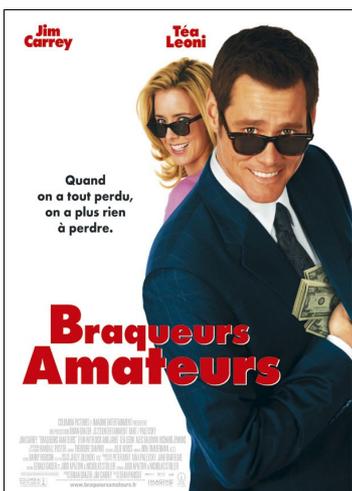
Au niveau d'Air France, une telle loi pourrait impliquer la suppression du droit aux GP sur les vols des filiales, ainsi que sur toutes les autres compagnies du Système Zed, voire la remise en cause des tarifs préférentiels dont nous bénéficions auprès de certaines Entreprises tels que les loueurs de voitures, les hôteliers, etc.

Au niveau national, cette loi s'appliquerait à toutes les personnes qui, de par leurs activité professionnelle, bénéficient d'un "avantage" venant d'une entreprise qui n'est pas son employeur direct.

Les syndicats PN et PS se mobilisent dans le cadre d'une Intersyndicale pour que cette loi soit modifiée, voire supprimée. Cette loi concernant des centaines de milliers de salariés, le SNPNC envisage, en parallèle de l'Intersyndicale, une action au niveau national et parlementaire.

Nous dénonçons la mauvaise volonté de la Direction pour rencontrer vos syndicats. Elle abuse de notre patience. Contrairement à son engagement lors de la privatisation, Air France remet en cause nos avantages et sonde notre motivation à les défendre. Tenez vous prêts et faites passer le mot. **Un préavis de grève SNPNC est imminent.**

Plus d'informations sur le site SNPNC : <http://www.snpsc.org>



Touchez pas aux GP

Retard pointage LC (hors BR) p156 §7.5.7 :

Suite à un retard sur Long Courrier, hors Bloc Réserve, si le PNC se présente au pointage avec un retard inférieur à 2h30, il peut être placé en alerte terrain le jour même. La durée de l'alerte terrain est de 6h00 maximum, à **partir du pointage**. Le PNC est alors déclenché **PRIORITAIREMENT** aux autres PNC de réserve, de préférence sur un vol similaire. Dans le cas où le PNC en alerte terrain n'est pas déclenché, il peut être placé en alerte domicile (§7.5.8 p 156) le jour suivant. Dans ce cas, la(les) période(s) mensuelle(s) de repos base, initialement programmée(s) ne seront pas déstabilisée(s).

Air France Express :

Nous venons d'apprendre par nos collègues Délégués SNPNC de Régional que la fermeture des bases Bordeaux, Nice, Toulouse et Marseille était maintenant décidée .

Cette stratégie du Groupe s'inscrit sans aucun doute dans les annonces effectuées par Air France durant l'été 2010 "Air France Express "de créer de nouvelles bases Province exploitées par la maison Mère AF.

Attention au miroir aux alouettes. Quelles sont les conditions de travail envisagées par Air France ?

Pour en savoir plus : <http://www.snpnc.org>

Promotions CC :

Depuis le mois de Juin 2010 et à la date du 1^{er} Novembre, au total 130 PNC seront promus Chef de Cabine. Ils bénéficieront directement de l'effet Accord Collectif. En effet 20 mois après leur mise en ligne l'Entreprise est contrainte par Accord de promouvoir les Chefs de Cabine. Cette disposition a un impact non négligeable sur la rémunération.

Promotions CCP :

Nous avons interpellé l'Entreprise au sujet de l'extrême tension des effectifs CCP sur l'été 2010, nous avons été entendus puisque 32 promotions CCP seront effectuées au 1^{er} Novembre. Le SNPNC bataillera dans le prochain Accord pour que les CCP bénéficient du même avantage que les C/C avec un effet promotion au bout du 20ème mois de mise en ligne

Puces, gale et désinsectisation des PRE :

Malgré les très nombreux Rapports Chefs de Cabine, les puces devenaient des compagnons de voyage de plus en plus fidèles. Des incohérences ont mis la puce à l'oreille de vos Délégués qui ont mis en évidence la procédure même de désinsectisation qui ne prenait pas en compte le PRE. Celui-ci devrait désormais être enfin désinsectisé.

Par ailleurs, un collègue PNC a semble-t-il contracté la gale dans un poste repos 777, si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à contacter vos Délégués SNPNC.

Bases provinces : premières fuites

- Heures de travail en augmentation de 15%.
- Rémunération : des sources parlent d'un retour en arrière au forfait...
- Règles d'utilisation, c'est le grand flou. Attention aux tentatives de coups de canif à l'Accord Collectif.
- Type d'Accord : nouvel Accord spécifique base.
- Bases prévues : Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nice
- Nombre de PNC par base : environ 200 dont 50 CC.

CCE: les salariés spoliés

La gestion du CCE par la CFDT a engendré un déficit hallucinant et ce sont les salariés qui en font les frais. On entend même parler de la vente de certains centres de vacances pour assainir les finances (St Malo, Gassin ?). La situation était tellement alarmante qu'en janvier dernier, la brigade financière était dans les locaux du CCE. Entre autres irrégularités :

- ✓ Une trésorerie déficitaire d'environ 15 millions €.
- ✓ Des irrégularités comptables et financières conséquentes avec des absences de justificatifs.
- ✓ Une progression démesurée des frais de fonctionnement.
- ✓ Une politique d'achats manquant nettement de transparence.
- ✓ 4,6 millions € dépensés dans un outil informatique qui ne marche pas.

TO DO LIST :

- ★ Je passe le mot sur nos GP en danger et je reste mobilisé. Un préavis de grève SNPNC est imminent.
- ★ Je contacte la SSNAM qui s'occupe des orphelins de navigants et vit uniquement de dons.